



En ce début d'année, l'actualité commerciale de la commune est de nouveau agitée.

La boulangerie *Aux délices de Palomy* a fermé ses portes fin janvier malgré les tentatives de redressement de l'activité depuis 2019. Nous regretterons la gentillesse et la disponibilité d'Aurélien Boulanger ainsi que celle de son équipe notamment durant les années COVID. Nous leur souhaitons de rebondir et de s'épanouir rapidement dans de nouveaux projets.

En parallèle, le conseil municipal devra se positionner en février sur le sujet de la vente de l'établissement *Les Ruines*, si nous voulons garder un restaurant dans ses lieux. Depuis 2014, la municipalité a toujours eu une position offensive pour maintenir des commerces et des activités essentiels pour ses habitants, comme ce fut le cas pour le magasin Carrefour, la boulangerie près du passage à niveau, le centre médical ou pour l'amélioration de la desserte de trains. C'est clairement inscrit dans la stratégie *Petites villes de Demain* signée avec l'État. Nous devons, peut-être une nouvelle fois, intervenir pour ce lieu, cher aux habitants, mais aussi aux visiteurs de la commune, la réflexion est en cours.

Dans ce contexte, la cérémonie des vœux du secteur économique de la commune fut un moment d'échange et de partage sur notre vision collective pour l'avenir.

L'activité économique à La Ferté-Milon ne représente pas moins de 50 entreprises, avec près de 400 emplois, qui vont de l'autoentrepreneur aux industries mais aussi de nombreux services comme le lycée professionnel, la maison de retraite, la SNCF, La Poste, etc.

Ce fut également l'occasion de visiter la nouvelle installation de l'usine EPOXY 02, rue des Genêts dans la ZI de l'Écorcherie, entreprise de 10 salariés, réalisant 768 K€ de chiffre d'affaires annuel dont le cœur de métier est la peinture sur tous métaux. Les clients sont des petites et moyennes entreprises. L'activité créée en 2007 est en constante progression depuis plusieurs années malgré les hausses des matières premières et de l'énergie. L'installation de l'entreprise dans les anciens locaux d'Intermarché est en cours de finalisation ; notamment pour diminuer l'impact sonore au niveau des riverains durant l'activité en journée.

Céline Le Frère  
Maire de La Ferté-Milon

Merci à François Jarno et à David d'avoir pris le temps de nous faire visiter les lieux.



## Électrification de la ligne P : un joli cadeau de Noël

Mercredi 20 décembre le Conseil régional d'Île-de-France a adopté le protocole d'accord État - Région du Contrat Plan État Région (CPER) mobilités 2023-2027 inscrivant l'électrification de la ligne P Meaux <> La Ferté-Milon ainsi que la régénération des voies.

C'est une très belle étape de franchie.

En effet, l'engagement de l'état était le maillon manquant pour la réalisation de ce projet qui est le seul permettant à moyen terme d'améliorer significativement la fiabilité de la ligne.

Nous le devons à la pugnacité des élus de la ligne et des collectifs de voyageurs, qui depuis plus de 10 ans se battent pour que les conditions de circulation s'améliorent.

Maintenant il nous faudra être vigilants sur les délais de réalisation ainsi que sur les conditions des futurs travaux car ils impliqueront des interruptions de circulation très importantes pour les voyageurs.

### Transcription du courrier adressé à la mairie par Aurélien Boulanger, boulangerie La Palomy

Après toutes ces années passées à vos côtés, chers Milonais, vous avez pu constater notre fermeture définitive.

Ce n'est pas de gaieté de cœur, qu'avec toute l'équipe, nous avons décidé d'arrêter notre activité. L'augmentation de l'énergie, du loyer ainsi que des matières premières, avec les nombreuses dégradations du bâtiment professionnel, ne nous permettent plus de continuer dans de bonnes conditions.

C'est pour cela que nous attendions l'ouverture de la seconde boulangerie pour pouvoir prendre une décision définitive.

Aurélien Boulanger et l'équipe

**Vendredi 2**  
**Samedi 3 février à 20H30**  
**La Fontaine...Quelle classe !!!**



Fables et contes de La Fontaine, une création de Carpe Diem.

**MJC SPECTACLE**

Réservations : 03.23.96.80.31 - 06.74.23.15.58.

Tarifs 8€, 5€ (8 à 18 ans), libre (moins de 8 ans).

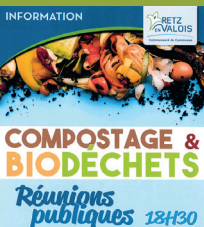
**Dimanche 11 février**

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h



**Dimanche 11 février**

MJC Randonnée pédestre départ à 14h depuis le mail.



**Jeudi 15 février**

Réunion publique à 18h30

Présentation de la nouvelle réglementation liée aux biodéchets. Pour tous les habitants. LA SALLE (salle polyvalente)

**Du 8 au 24 mars**

**2<sup>e</sup> édition du Festival Paroles**

Programme à venir sur : <https://festival-paroles.fr>

**Dimanche 10 mars**

Marché campagnard sur l'île Lamiche de 8h à 13h



**Mardi 12 mars de 13H30 à 16H**

Rendez-vous pour l'emploi avec l'association Emploi & Services sur l'île Lamiche.



**Samedi 16 mars**  
**Action citoyenne**  
**Nettoyons notre commune ensemble !**

RDV à 9h en mairie pour organiser les équipes et les zones de nettoyages

Hauts-de-France  
**PROPRE**

**Samedi 16**  
**Dimanche 17 mars de 10h à 18h**

Grande braderie du Vestiaire dans les locaux du Maillon Fertile

**Vestiaire**

**Dimanche 17 mars**

MJC Randonnée pédestre départ à 14h depuis le mail.

## PATRIMOINE CULTURE



**Permanence ABF en mairie sur inscription**  
**Mardi 20 février**



**Candidature pour les musées**

La Commune de La Ferté-Milon recrute des agents d'accueil pour le musée Jean Racine et le musée régional du Machinisme agricole du 31 mars au 3 novembre 2024.

Horaires : les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Adresser en mairie avant le 24 février une lettre de motivation et un CV.



1887



2014



Rempart Philippe Auguste, La Ferté-Milon

2024

**Relever le défi des siècles d'abandon a été un choix de notre municipalité depuis 2014 !**

Stopper la dégradation inéluctable au fil des années est une volonté politique et nous sommes en cela soutenus par la totalité des services de l'État, nous pouvons être fiers de ce début de résultat.

Quant au coût pour la collectivité, méditons qu'il représente quatre aires de jeux que nous renouvelons tous les dix ans... gageons que la réalité de la forteresse médiévale qui revit devant nous à la place de la ruine romantique se patinera vite en restant présente pour fêter son millénaire !

*Madame la Sous-Préfète avec les services de l'État lors d'une visite d'inspection du patrimoine milonais*



**Le mot de l'opposition Collectif avenir et progrès**

Voici quelques lignes sur les affaires courantes de la commune.

Le conseil municipal du 16 novembre s'est principalement traduit par l'instauration de nouvelles règles sur des décisions d'urbanisme pour encore plus vous contrôler (nous nous sommes abstenus), le transfert de compétences sur la réglementation des publicités en ville (nous avons voté contre, estimant que les compétences devraient rester à notre ville pour préserver son cadre), et le lancement d'une réflexion sur l'affluage (naturellement, nous avons voté pour).

Le conseil du 18 décembre 2023 s'est traduit par la définition d'une zone d'accélération des énergies renouvelables à l'échelle de notre ville. Bien que le texte de loi date de mars 2023, la majorité a attendu le dernier moment pour y réfléchir. Il s'agit de définir quelles énergies renouvelables autoriser dans notre ville et sous quelles conditions. Sur d'autres territoires, cela a permis la mise en place de collectifs avec des installations groupées, réduisant la facture énergétique de la collectivité et des habitants. Dans notre ville, le rendez-vous est manqué, la majorité ne souhaitant autoriser l'installation de panneaux solaires que côté jardin (et non sur rue), soit du côté nord (le moins intéressant) pour une grande partie des habitations... A contrario, la méthanisation pour l'endiverie est encouragée. Nous avons voté contre.

Pour vous faire un bilan de notre engagement d'élus, en 2023 nous avons participé à toutes les commissions auxquelles nous sommes inscrits (sauf une, en raison d'un changement d'horaire au dernier moment). Présents à chaque conseil municipal, nous avons soutenu 33 propositions, nous nous sommes abstenus 15 fois (sur des sujets pour lesquels nous avons des sentiments mitigés ou manquant de précisions sur les impacts associés), et nous avons voté contre seulement 6 fois (création d'un nouvel impôt, travaux de reconstruction des remparts...) (hormis les décisions comptables et d'attribution de subventions). Car, oui, dans notre pays où la liberté d'expression est autorisée, être élus, c'est à la fois savoir soutenir les bonnes décisions, ou s'abstenir, ou voter contre les sujets que nous ne soutenons pas.







## RETOUR en image SUR Les vœux DE LA MUNICIPALITÉ



C'est toujours avec grand plaisir que nous nous retrouvons pour notre traditionnelle cérémonie des vœux qui est un moment de convivialité et de partage et nous en avons grand besoin dans le contexte actuel.

Je suis heureuse de voir que vous êtes toujours aussi nombreux à venir. C'est l'occasion de faire un état des réalisations au cours de l'année 2023 mais aussi de dresser les perspectives 2024 et de mettre en avant des personnes qui ont compté par leurs actions au services de tous.

### Cette année les médailles de la ville ont été décernées à :

-  **Alain Arnaud**, pour ses années de présidence et de bénévolat au Musée Jean Racine, président de l'association Jean Racine et son Terroir de 2011 à 2023. Il était devenu président au décès de Monsieur François Valadon.
-  **Gérard Landelle**, pour ses années de présidence et de bénévolat au Musée régional du machinisme agricole, président de l'association des Amis du musée du Machinisme agricole depuis 2015 et membre de l'association depuis 1985, date d'ouverture du musée.
-  **André Bazia**, pour son aide précieuse lors des manifestations patriotiques et son implication dans la transmission du devoir de mémoire.
-  **Léna Valentin** licenciée à l'AS Milonaise depuis la saison 2019-2020. Participe régulièrement depuis le début de cette saison au centre de perfectionnement départemental U12-U13 de l'Aisne qui regroupe les 25 meilleures joueuses de l'Aisne.
-  **Christelle Olinger** et **Frédéric Grugeon** pour leur fidèle participation bénévole à l'organisation des festivités milonaises.
-  **Sylvie Berthelémy** pour ses années de service auprès des Milonais et de bénévolat au C.C.A.S.



## Inscriptions au centre de loisirs

Les inscriptions pour le centre de loisirs qui se tiendra du lundi 26 février au vendredi 8 mars sont ouvertes depuis le 22 janvier et jusqu'au 7 février sous réserve de places disponibles.

## Nouvelles infirmières

Installation de Mesdames Émilie Gommer en binôme avec Laetitia Pavard, infirmières libérales à la maison de santé de La Ferté-Milon en remplacement de Sabine Bricout.

Pour rappel, il y a 4 infirmiers libéraux à La Ferté-Milon dans 2 cabinets :  
Cabinet médical du val d'Ourcq  
03.23.96.51.20  
Cabinet infirmier Saint-Lazare  
03.23.96.78.98



LA POSTE

## Nouveaux horaires La Poste

Depuis le 2 janvier 2024, le bureau de poste est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30 et le samedi de 9h à 12h.



Association  
Emploi & Services

L'antenne mobile sera présente sur l'île Lamiche le mardi 12 mars de 13h30 à 16h.

Vous êtes un particulier  
▶ et vous recherchez un emploi ?  
Vous êtes employeur  
▶ et vous cherchez un salarié ?  
▶ Venez à notre rencontre.

association-emplois-et-services@orange.fr  
<https://emploiset-services02.com/>  
Contact 03 23 96 05 41

Service de proximité pour accompagner les usagers et faciliter leur démarche en lien avec la Région

## PERMANENCES 2024 de l'antenne de la région de Soissons

Durant ces rendez-vous, les habitants pourront se faire accompagner dans leurs démarches administratives afin de bénéficier d'aides individuelles comme l'aide au transport, à la garde d'enfants, l'aide au permis de conduire... Les autres usagers (agriculteurs, chefs d'entreprise, artisans, commerçants, élus locaux) pourront également obtenir des informations concernant d'autres aides proposées par la Région. Ainsi, l'équipe de l'Antenne de la Région de Soissons se mobilise pour venir à la rencontre des usagers et ainsi leur venir en aide et les accompagner. L'antenne sera présente à la Mairie de La Ferté-Milon sur demande de RDV au 03.74.27.30.34 ou par mail à [antenne-soissons@hautsdefrance.fr](mailto:antenne-soissons@hautsdefrance.fr)

### Contacts

Antenne de la Région Hauts-de-France de Soissons  
Parc Gouraud 2, Allée des Nobel 02200 SOISSONS  
Tél. 03.74.27.30.34  
[antenne-soissons@hautsdefrance.fr](mailto:antenne-soissons@hautsdefrance.fr)  
[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)



## 2<sup>e</sup> édition du Festival Paroles

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, Paroles, festival de la langue française organisé conjointement par les communautés de communes des Lisières de l'Oise (CCLO), Retz-en-Valois (CCRV) et l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC), en collaboration étroite avec la Cité internationale de la langue française et l'Association pour un festival de la langue française, fêtera la langue française dans toute sa diversité, du 8 mars au 24 mars 2024.

De nombreux événements sont prévus à La Ferté Milon.  
Programme à venir sur : <https://festival-paroles.fr/>

# VIE ASSOCIATIVE



## ASSOCIATION AU FIL DES ANS

Un ciel blanc se découpe au firmament pour annoncer de bonnes nouvelles, c'est l'hiver et c'est aussi le temps de souhaiter à celles et ceux qui nous entourent des vœux d'accomplissement. Les vœux associatifs que nous formulons s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées que nous suivons tout au long de l'année au travers de nos activités d'animation. Nous adressons aussi tous nos vœux au personnel de la maison de retraite, à Madame le Maire et son équipe municipale pour le soutien fidèle apporté aux résidents de la maison de retraite de La Ferté-Milon, ainsi qu'à tous les adhérents de l'association et ses généreux donateurs. Pour fêter la nouvelle année, François Chilinsky a donné à son accordéon un air de fête pour accompagner la galette des rois que nous avons partagée avec les résidents le lundi 29 janvier 2024.

**Assemblée générale ▶ mercredi 7 février 2024 à 18h**

**Nous vous y convions d'ores et déjà dans les locaux de la maison de retraite. Un pot de bienvenue vous y attendra !**

*Mireille Létouffé, présidente, et les membres du bureau*



## HALTÉROPHILIE

3 équipes milonaises et 4 équipes du lycée Potel ont participé le samedi 26 janvier au 1<sup>er</sup> tour de la coupe de France par équipe.

À l'issue de cette compétition, notre équipe cadette composée de Flora, Selenia et Ilona avec un total de 481,17 points devrait être une des leaders de la finale nationale qui se déroulera à Franconville le 4 mai 2024.

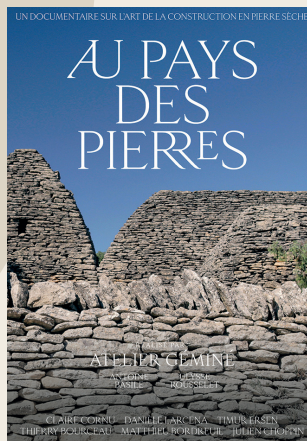


A.A.P.P.M.A

## La Gaule Milonaise

Assemblée Générale extraordinaire

**Samedi 10 février à 15h**  
31 rue de la Chaussée.



L'association MRPM vous invite à la projection du documentaire sur l'art de la construction en pierre sèche :

**AU PAYS DES PIERRES**  
le samedi 17 février à 17h  
au cinéma Jean Racine.  
Entrée libre

Documentaire qui met en valeur cette technique ancestrale en parfaite adéquation avec les préoccupations écologiques de l'époque...



## CLUB JEAN RACINE

L'assemblée générale s'est tenue le 10 janvier en présence de nombreux adhérents. Ils ont été informés des projets de sorties pour l'année 2024. Nous avons partagé la galette au moment du goûter.

Notre prochaine sortie se fera le samedi 2 mars. Nous assisterons à la présentation du nouveau spectacle *Holiday on ice*, qui fête cette année ses 80 ans au Dôme de Paris.

Si les activités du Club Jean Racine vous intéressent, venez nous retrouver.

Les inscriptions peuvent se faire le mercredi après-midi entre 14h et 17h au 1 rue St-Lazare (maison à côté de l'école) ou par mail à l'adresse suivante : clubjeanracine@orange.fr ou au 06.27.55.92.99

*Nous vous y accueillerons agréablement.*  
La Présidente et le bureau



## TENNIS

En ce début d'année nos cours et activités continuent. Le mois de décembre fut marqué par un petit évènement lors de la dernière séance : la remise des médailles par créneau, pour la plus grande joie des enfants.

Mettant cette année l'accent sur la convivialité, nous prévoyons déjà d'organiser la Chandeleur le samedi 3 février et d'organiser un goûter le 24 du même mois.

À souligner également les bons résultats de nos équipes engagées, où la qualification pour le tour final s'est jouée pour nos 2 équipes sur le dernier match, avec quelques regrets mais beaucoup de fierté... Félicitations à eux.

*Christophe Martin, président, et son équipe*



## PROGRAMME DU MAILLON FERTILE

Grâce à l'installation d'un poêle à bois, le Maillon rouvre ses portes !

**Samedi 10 février à partir de 17h** Inauguration du poêle à bois. Soirée crêpes et cidre, veillée au coin du feu avec des contes. Première crêpe offerte! Venez avec votre bûche, on vous offre une boisson en plus !!!

**Samedi 17 février à 15h** Venez écrire avec nous autour du sentiment amoureux, à l'occasion de la Saint-Valentin. Atelier gratuit et ouvert à toutes et tous !

**Et nos rendez-vous réguliers qui reprennent :**

Atelier crochet avec Muriel tous les jeudis de 14h à 17h. 2€/heure ou abonnement de 15€ pour le mois. Apportez de la laine et un crochet correspondant (si vous en avez).

Répare-café *Je peux le faire*, les jeudis 8 et 22 février de 14h à 16h : Venez apprendre à réparer vos petits électroménagers avec nos bricoleurs en or, René et Philippe (ateliers prix libre en conscience), sur réservation au 06.37.65.68.73.

Le Club des Grognauds, groupe de discussion amicale, se réunit un vendredi sur deux à partir de 14h30 (pour plus d'informations vous pouvez contacter Michel au 07.81.68.55.55).

Le vendredi 12h30-13h30, l'AMAP *Le cabaret des oiseaux* : distribution de légumes, pommes, poires, œufs et poulets. Renseignements et inscription auprès de Carole : 06.40.05.56.31. Possibilité de commande de pain : lecopaindaccord.barc@gmail.com



À bientôt ! Réka

10 bis rue de Villers • <https://www.facebook.com/lemaillonfertile>  
maillon.fertile@gmail.com • 06.37.65.68.73

Mairie de La Ferté-Milon  
29, rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon  
☎ 03.23.96.70.45

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et le samedi de 9h à 12h

**BULLETIN N°151 FÉVRIER-MARS 2024**

Directrice de publication : Céline Le Frère, maire de La Ferté-Milon  
Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs •  
Version numérique téléchargeable sur [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr) • IPNS •  
Ne pas jeter sur la voie publique.